

DOZULE

N° 24

PAIX ET JOIE

13 OCTOBRE 2001

“ VOICI LA CROIX DU SEIGNEUR ! ”

Notre Dame du Très Saint Rosaire, dépositaire bénie des "Mystères du Rédempteur", priez pour nous !

EDITORIAL

À 1000 ans d'intervalle : Une croix dans la mer ! Une croix dans le ciel !

En ce 14 septembre, jour où l'Eglise fête particulièrement la Croix Glorieuse, je ne résiste pas au plaisir de raconter dans ce modeste bulletin la belle histoire que voici (relation faite par un prêtre de Dives) :

« *L'An mille et un de la grâce de Dieu, le sixième jour d'Août les marinaux de Dives levèrent de la mer Saint Sauveur en leurs ravs ... sans croix* ».

Comprenez :

« *L'an de grâce mille un, le six août, les marins de Dives ramenèrent en leurs filets Saint Sauveur sans croix* ».

Surpris par ce hasard providentiel, ces hommes à la foi robuste se jettent à genoux pour vénérer le pieux objet.

Seul un homme de l'équipage s'abstint de s'unir aux démonstrations dévotives de ses compagnons :

- *Comment, dit-il à ces derniers, vous adorez un morceau de bois ?*

- *CE N'EST PAS DU BOIS*, lui fut-il répondu, *MAIS L'IMAGE DE NOTRE SAUVEUR* »

Pour toute réponse, notre impertinent se contenta d'un gros éclat de rire, souligné d'un coup de hache asséné sur le genou droit du Christ, qui fut tranché net.

Mais, ô miracle, voici que de la blessure sort un sang vermeil. L'action divine était évidente et l'incrédule se convertit.

C'est alors qu'une grande altercation s'éleva entre les pêcheurs de Cabourg et ceux de Dives au sujet de la possession du Christ. Les pêcheurs de Cabourg revendiquaient le trésor comme ayant été pêché dans leurs eaux, tandis que les autres prétendaient qu'il était leur propriété puisqu'ils l'avaient trouvé dans leurs filets. En bons Normands on plaida, et le juge auquel on soumit le litige ordonna que « *ladicte image* » serait rejetée à la mer pour appartenir ensuite comme épave aux maîtres du rivage sur lequel elle aborderait.

Elle échoua précisément sur la grève de Dives. Les habitants de la cité en prirent possession et la transportèrent dans leur modeste chapelle « *en grande joye et solegnité* » - nous dit la chronique -.

Ce Christ, avons nous dit, avait été pêché sans croix. Aucun artisan ne fut capable de la remplacer. Les trois

croix que l'on fit, à dessein d'y adapter le Christ, se trouvèrent toutes ou trop grandes ou trop courtes. Enfin, quelque temps plus tard, nos mêmes pêcheurs ramenèrent dans leurs filets une croix sur laquelle « *le Christ s'adapte fort bien* ».

Telle est l'histoire racontée et "authentique" du Christ Saint Sauveur de Dives dont un des vitraux de la superbe église de Dives (la fameuse chapelle) raconte l'histoire.

En ce dimanche 5 août de l'an de grâce 2001, pour fêter dignement le millénaire de ce miracle, Monseigneur Pican, Évêque de Bayeux et Lisieux, a célébré la messe en l'église Notre Dame de Dives.

Dives-sur-mer se trouve à environ 10 kms de Dozulé. C'est de ce petit port aux magnifiques vestiges que Guillaume le Conquérant partit avec sa flotte pour conquérir le trône d'Angleterre.

Dans un passé très récent, c'est également à Dives que Roland Aumont, le mari de Madeleine, travaillait. Courageusement, chaque jour, par n'importe quel temps, il faisait ses 10 kms en vélo moteur. C'est après l'un de ses départs de nuit pour Dives que Madeleine vit se former, dans le ciel de Dozulé, une immense croix lumineuse et qu'une voix se fit entendre : « *Voici la Croix du Seigneur* ». Puis, quelques secondes plus tard, une autre voix très douce ajouta « *Vous ferez connaître cette croix et vous la porterez* ». C'était le 28 mars 1972, il y a presque 30 ans !

Odette de Lannoy

SOMMAIRE

Editorial : A mille ans d'intervalle (O. de Lannoy) .	1
L'arbre penché. (abbé L'Horset).....	2
Les traductions liturgiques (B. Ribay).....	3
Document romain du 28 mars 2001.....	4
33° apparition, à Dozulé.....	5
En flânant : 1- "Ne nous soumet pas..." 2- Fatima...	6
3- Le prochain article du Père Jean†Marie.....	6
Bibliographie et abonnement.....	6

L'ARBRE PENCHÉ

Il y a quelques semaines, une personne que je ne connais pas et qui tient à garder l'anonymat m'écrit pour me dire ce qu'elle pense du Message de Dozulé : « à mon avis, me dit-elle, ce message est riche d'images et de symboles qu'il nous reste à décrypter ». Cela rejoint mon sentiment sur le symbolisme du message de Dozulé. J'ajoute cependant que pour décrypter un message qui vient du Ciel, notre petite sagesse humaine ne suffit pas. Pour le lire correctement et en avoir quelque intelligence, il nous faut la lumière de la Foi.

À vrai dire, le mot « symbole » ne paraît qu'une fois dans ce message, mais il renferme à lui seul toute une catéchèse pour notre monde qui a perdu tout contact avec Dieu, et qui est devenu dans son ensemble ignorant des questions religieuses les plus élémentaires : « L'insensé, dit le psalmiste, a dit dans son cœur : « *Dieu n'existe pas* ». Et le Cardinal Suhard constatait avec tristesse : « *Dieu n'intéresse plus* ».

Au cours de la 16^e apparition (vendredi 3 mai 1974), Madeleine Aumont entend ces paroles : « *Dites ceci à haute voix : Le prêtre n'est pas dans l'erreur, cet arbre penché est le symbole du péché, arrachez-le avant que n'apparaissent les fruits, et hâtez-vous de faire élever à sa place la Croix Glorieuse, car la Croix Glorieuse, relèvera de tout péché.* »

Ce message était une réponse à une enquête que j'avais faite avec les religieuses de l'école St Joseph pour déterminer l'endroit exact où la Croix était apparue à Madeleine six fois, puisque c'était à cet endroit précis qu'« *il était demandé d'élever la Croix glorieuse et le Sanctuaire de la Réconciliation* » (12 juin 1973). Seule Madeleine pouvait nous renseigner. De la fenêtre de sa chambre, d'où elle avait vu la Croix lui apparaître, elle pointa son doigt vers le sommet de la Haute Butte, en nous désignant l'endroit : « *C'est là*, dit-elle ».

Quelques points de repère s'alignant dans cette direction devaient faciliter notre démarche : elle aboutit à un pommier dont le tronc très incliné présentait des points d'impact qui semblait rappeler que la guerre était passée par là. C'était peut-être un signe et un avertissement.

La guerre de 39-45 fut une débâcle sans précédent. Cela n'empêcha pas que la paix retrouvée et le pays se relevant peu à peu de ses ruines, une autre débâcle, peut-être plus sévère et plus ruineuse encore parce que d'ordre spirituel et moral, provoquât une crise tragique dans le monde et dans l'Eglise. Ce fut la « Révolution » de mai 68. Elle prit pour devise cette formule qui était tout un programme : « Interdit d'interdire ». Nous en connaissons les funestes conséquences, dans la volonté

plus ou moins affichée de créer un humanisme nouveau qui renverse l'ordre établi par Dieu, sans autre loi qu'une liberté sans frein ayant pour conséquence la pire des corruptions, dont on n'a d'exemple que dans le paganisme antique, et dans le déclin moral et politique de l'empire romain. Quel défi à la Sagesse de Dieu, et quelle atteinte à la dignité humaine ! Ceux qui ont conscience de la dérive actuelle se posent avec angoisse la question : « Où allons-nous ? »

Tout cela est la conséquence du positivisme athée qui a imprégné les esprits depuis deux siècles et dont un grand théologien, le Père Henri de Lubac, avait signalé le drame et prévu les conséquences tragiques (le Drame de l'humanisme athée, Le Cerf, Traditions Chrétiennes).

L'Eglise, dans sa Liturgie, met sur les lèvres de ses fidèles cette prière : « *Viens au secours de ton peuple, Seigneur, car sans Toi, notre vie tombe en ruines* »...

Après cette trop longue parenthèse, je reviens à mon enquête. Ce pommier penché auquel avait abouti notre démarche était-il vraiment l'endroit précis où la Croix était apparue à Madeleine Aumont ? Subsistait un doute. La réponse nous fut donnée lors de cette 16^e apparition : « *Le prêtre n'est pas dans l'erreur ; cet arbre penché est le symbole du péché ; arrachez-le avant que n'apparaissent les fruits, et faites élever à sa place la Croix Glorieuse et le Sanctuaire de la Réconciliation* »

Ceci précisé, plusieurs questions se posèrent à moi :

1. Que signifie l'arbre en tant que tel, et qu'en dit la Révélation ?
2. En quoi l'arbre penché est-il symbole du péché ?
3. Quel est d'une façon précise le rapport entre l'arbre penché et son relèvement par la Croix glorieuse ?

Je vais essayer de répondre à ces questions en avançant quelques hypothèses que je livre à l'attention de mes lecteurs et que je confie au jugement de l'Eglise.

Et d'abord, quelle est la signification de l'arbre, en particulier dans la Bible ?

Le thème de l'arbre court à travers les pages de l'Écriture, depuis la Genèse jusqu'à l'Apocalypse, en passant par les Psaumes, les Prophètes et... l'Évangile. La Genèse place dans le jardin de l'Éden, parmi les arbres fruitiers, l'arbre de Vie qui communique l'immortalité, et l'arbre de la science du Bien et du Mal dont les fruits sont mortels. Je ne pense pas faire erreur en disant que l'arbre de Vie représente la Sagesse de Dieu, et que l'arbre aux fruits mortels représente la fausse sagesse qui prétend s'opposer à la Sagesse de Dieu.

Le psalmiste indique qui est l'homme juste et sage qui se conforme à la Sagesse de Dieu, quand il dit : « *Heureux l'homme qui met son plaisir dans la Loi du Seigneur, et la médite jour et nuit ; il est comme un arbre planté près d'un cours d'eau, qui donne du fruit en son temps et dont le feuillage ne flétrit pas. Oui, tout ce qu'il fait réussit* » (Psaume 1, 1).

Nous retrouvons la même image dans cette sentence du Prophète Jérémie : « *Béni soit l'homme qui se confie en Dieu, et dont Dieu est la confiance. Il est comme un arbre planté au bord des eaux, qui pousse ses racines vers le courant* » (Jérémie, 17, 7,8). Note : « *Les eaux au bord desquelles l'arbre est planté pour en recevoir vie et fécondité représentent l'Esprit Saint qui, au matin du monde, planait sur les eaux pour éveiller la vie ; elles seraient alors une préfiguration du Baptême dans l'eau et l'Esprit, qui communique au baptisé la grâce sanctifiante, participation à la Vie Divine* ».

L'Évangile précise qu'il y a l'arbre bon qui donne de bons fruits, et l'arbre mauvais qui donne de mauvais fruits : « *C'est à leurs fruits qu'on les reconnaît* »

dira Jésus.

Déjà Jean-Baptiste avait lancé ces invectives à l'adresse des pharisiens hypocrites qui se prétendaient justes : « *La hache est à la cognée de l'arbre. Tout arbre qui ne produit pas de fruit sera coupé et jeté au feu* » - Invitation sévère à la vraie conversion !

L'Apocalypse ouvre nos yeux sur les perspectives d'un renouveau de l'Église et d'une chance de se convertir avant le retour du Christ : « *Que le pécheur pêche encore* (cela ne mettra pas d'obstacle au Dessein de Dieu). *Que l'homme de bien vive encore dans le bien, que le saint se sanctifie encore. Voici que mon retour est proche, et j'apporte avec moi le salaire que je vais payer à chacun. Heureux ceux qui lavent leur robe, ils pourront disposer de l'arbre de Vie* » (dont le péché leur avait interdit l'accès) (Apocalypse 22, 7,14,15). Avec toute mon amitié sacerdotale. Union de prière.

P.S. Pour ne pas dépasser les limites de cet article, je réserve la suite au prochain numéro.

V. L'Horset

LA TRADUCTION DES TEXTES LITURGIQUES

Ce fut l'une des croix du Père André Feuillet (je rappelle que ce grand exégète est notre guide pour tout ce qui concerne l'interprétation de l'Écriture Sainte) d'être obligé de constater les déficiences, parfois graves, des traductions françaises de textes liturgiques. Dans son ouvrage de 1973 intitulé « *Christologie paulinienne et tradition biblique* », il consacrait même toute une partie de son livre (la troisième) à des « *REFLEXIONS D'ACTUALITÉ SUR LA TRADUCTION LITURGIQUE DE L'ÉCRITURE* ». Il se plaignait du fait que le nouveau lectionnaire officiel, par souci d'adaptation, ajoute parfois des mots absents de l'original, ou bien encore du fait que nombre de traductions « *APLATISSENT* » le sens de l'Écriture...

Un document romain important, d'une vingtaine de pages, daté du 28 mars dernier (date facile à retenir !), émanant de la Congrégation pour le Culte divin et la Discipline des Sacrements, expose « *de nouveau les principes qui devront être suivis désormais dans les traductions* » des textes de la Liturgie : « *...il est devenu évident, lit-on dans cette Instruction, que les traductions des textes liturgiques ont besoin, en divers endroits, d'être améliorées, soit en les corrigeant, soit en réalisant une rédaction entièrement nouvelle* » (n° 6).

Contrairement à ce qu'en pensent ou veulent en penser certains, ce document du 28 mars ne constitue pas un "complément" qui s'ajouterait à des directives antérieures : « *Les dispositions contenues dans la présente Instruction, - dit le texte - se substituent* (c'est moi qui souligne) *à toutes celles qui avaient été publiées antérieurement, à l'exception de l'Instruction*

Varietates legitimae... du 25 janvier 1994 ». Il y a donc là du nouveau. Il est temps que l'interprétation authentique du Concile par l'autorité suprême de l'Église remplace les interprétations fantaisistes qui ont cours depuis plus de trente ans.

En effet, le terme "LATIN" (au masculin ou au féminin, au singulier ou au pluriel) figure 43 fois dans le document en question, lequel document fait constamment référence à *l'édition typique latine* de la Liturgie : c'est LE TEXTE LATIN qui doit servir de base pour toutes les traductions.

Certains avaient pu s'imaginer que le « *LATIN* » d'Église, les « *CHANTS LATINS, GREGORIENS* », avaient été interdits par Vatican II. Et, de fait, un nombre important de personnes, même "haut placées", semblaient avoir avalisé cette interdiction. Il va falloir que ces gens-là, s'ils veulent se dire et rester « *d'Église* », révisent leur position. Le document porte en effet explicitement ceci : « *...il faut veiller à ce que, dans les éditions en langue vernaculaire, soient conservés au moins quelques textes en langue latine, puisés en particulier dans l'incalculable trésor du chant grégorien, que l'Église reconnaît comme propre à la Liturgie romaine et qui, toutes choses d'ailleurs égales, DOIT* (c'est moi qui souligne) *occuper la place principale dans les actions liturgiques. En effet, ce chant possède une grande capacité pour élever l'esprit de l'homme vers les réalités d'en haut* ».

Les inconditionnels du « *latin* » en sont donc pour leurs frais : car les langues des pays les plus divers sont bel et bien entrées dans la Liturgie, et cela pour le plus grand bien des fidèles.

Les inconditionnels « contre le latin » en sont également pour leurs frais. Car l'Eglise reconnaît la place principale et la supériorité incontestable de « *l'ineestimable chant latin grégorien* », lequel « *possède une grande capacité pour élever l'esprit de l'homme vers les réalités d'en haut* ».

Par ailleurs, notre pape Jean-Paul II n'avait pas attendu l'an 2000 pour dire ce qu'il pensait de l'étude du « latin ». Le 4 mars 1990, il s'exprimait ainsi : « *Etant donné les déficiences connues des études humanistes dans les écoles d'aujourd'hui, il faudra mettre en œuvre toutes les possibilités pour renforcer*

dans nos instituts de formation l'étude du grec et du latin ».

Pour information, je donne donc ci-dessous quelques extraits de cette Instruction récente destinée, je pense, à « REMETTRE LES PENDULES A L'HEURE ».

Je me propose également de continuer à donner d'autres extraits du même document dans notre bulletin de décembre 2001, et à faire une présentation des paroles LATINES employées par le Seigneur à Dozulé.

(à suivre) B. Ribay

EXTRAITS DU DOCUMENT ROMAIN DU 28 MARS 2001 SUR LES TRADUCTIONS LITURGIQUES

<< 1 ...Ainsi, il faut beaucoup de prudence et de vigilance dans la préparation des livres liturgiques qui doivent se distinguer par leur saine doctrine, se concrétiser par une manière de s'exprimer soignée et exempte de toute arrière-pensée idéologique...

<< 13 ...Il reste qu'il est toutefois toujours possible d'employer la langue latine [ou bien une autre langue qui est largement répandue dans le pays concerné, même si cette langue n'est pas celle de l'ensemble, ni de la majorité des fidèles qui participent la célébration liturgique en question, à condition toutefois d'éviter les risques de discorde entre les fidèles]. (les crochets sont de mon fait)

<< 20 ... on doit prêter attention en premier lieu au principe suivant lequel la traduction des textes de la Liturgie romaine n'est pas une œuvre de créativité, mais qu'il s'agit plutôt de rendre de façon fidèle et exacte le texte original dans une langue vernaculaire... il est nécessaire que le texte original ou primitif soit, autant que possible, traduit intégralement et très précisément, c'est-à-dire sans omission ni ajout, par rapport au contenu, ni en introduisant des paraphrases ou des gloses ; il importe que toute adaptation au caractère propre et au génie des diverses langues vernaculaires soit réalisée sobrement et avec prudence.

<< 24 De plus, il n'est pas licite de faire des traductions à partir d'autres traductions, déjà réalisées en d'autres langues, car il faut les effectuer directement à partir des textes originaux, à savoir de ceux qui sont rédigés en latin pour les textes liturgiques de composition ecclésiastique, et aussi, selon le cas, de l'hébreu, de l'araméen, ou du grec, en ce qui concerne les textes des Saintes Écritures. De même, en réalisant des traductions de la Sainte Bible en vue d'un usage liturgique, on doit normalement consulter le texte de la Néo-Vulgate promulguée par le Siège apostolique, afin de se conformer à la tradition d'interprétation qui est propre à la Liturgie latine, comme, par ailleurs, cela est

stipulé dans la présente Instruction.

<< 27 Même s'il faut éviter d'employer des mots ou des expressions qui, en raison de leur caractère trop inusité ou étrange, empêchent une compréhension facile, tout aussi bien, il convient de considérer les textes liturgiques comme la voix de l'Église en prière plutôt que celle des groupes particuliers ou celle des individus, et c'est pour cette raison qu'il faut que les termes employés soient libres de toute adhésion trop étroite à des modes d'expression du moment... De la même façon, dans la traduction des passages de la Bible qui contiennent un vocabulaire ou des expressions particulièrement inélégants, il serait inopportun et inconsidéré d'éliminer cette caractéristique. Ces principes affranchissent la liturgie du besoin de révisions fréquentes, nécessitées par l'emploi d'expressions qui ont ensuite disparu de la langue courante du peuple.

<< 40 D'autre part, il faut tout faire pour éviter un vocabulaire ou un style que les fidèles catholiques pourraient facilement confondre avec des manières de s'exprimer des communautés ecclésiastiques non catholiques ou d'autres religions, de peur que cela ne provoque la confusion et des inconvénients.

<< 43 Tous les mots qui transposent les images et les actions des êtres célestes sous des traits humains ou les expriment en employant des termes concrets, comme cela arrive très souvent dans le langage biblique, conservent toujours leur force, quand ils sont traduits littéralement, comme dans la Néo-Vulgate; ainsi, il s'agit des mots: « marcher », « bras », « doigt », « main », « visage » de Dieu, « chair », « corne », « bouche », « germe », « visiter »; il est bien préférable de NE PAS LES APLATIR [même expression dans les ouvrages du Père André Feuillet] ni de les rendre dans les langues vernaculaires par des termes plus abstraits ou vagues.

(à suivre)

RAPPEL DU MESSAGE DE JESUS DESTINÉ AU PAPE

32^e apparition à Dozulé : vendredi 27 juin 1975 : Le Seigneur s'adresse à Madeleine :

« Dites à la religieuse qui n'habite pas cette ville, qu'elle ait la gentillesse de venir ici vendredi. Qu'elle se munisse de quoi écrire ; par votre bouche, Je lui communiquerai un message. »

33^e apparition à Dozulé : vendredi 4 juillet 1975 : Le Seigneur s'adresse à Madeleine :

« Dites ceci à haute voix : voici ce que doit écrire la religieuse :

« cette lettre s'adresse au Chef de l'Eglise. C'est Jésus de Nazareth qui vous la dicte par la bouche de Sa servante. »

« Il dit: Bienheureux les appelés de Mon Père qui ont trouvé la Paix et la joie sur cette terre de Dozulé, mais combien le nombre sera grand quand le monde entier sera venu se repentir au pied de la Croix Glorieuse, que je vous demande de faire élever. »

« Car le temps n'est plus où je ressuscitais les corps, mais le moment est venu où je dois ressusciter les esprits. »

« *Comprenez bien ceci*¹: ... *Les jours qui précéderent le déluge, les gens ne se doutaient de rien jusqu'à l'arrivée du déluge*² *qui les emporta tous.* »

« Mais aujourd'hui vous en êtes avertis, vous vivez le temps où je vous disais: ... Il y aura sur cette terre des bouleversements de tous genres: *l'iniquité*³ qui est cause de misère et de famine, *les nations seront dans l'angoisse*⁴, *des phénomènes et des signes dans le ciel et sur la terre.* »

« *Aussi tenez-vous prêts, car la grande tribulation*⁵ *est proche, telle qu'il n'y en a pas eu de pareille depuis le commencement du monde jusque ce jour et qu'il n'y en aura jamais plus ; je vous le dis, cette génération*⁶ *ne passera pas avant que cela n'arrive.* »

« *Mais ne craignez rien*⁷, car voici que s'élève dans le ciel *le Signe du Fils de l'homme*⁸ que Madeleine a vu briller *de l'Orient à l'Occident*⁹. »

« Vous, Chef des Églises, *en vérité je vous le dis*¹⁰, c'est par cette Croix dressée sur le monde que les nations seront sauvées. »

« *Mon Père m'a envoyé*¹¹ pour sauver¹², et le moment est venu où Je dois verser dans les cœurs humains Ma Miséricorde... »

« Mon Message ne doit pas dormir à l'ombre d'un tiroir, mais il doit être Vérité et Lumière pour le monde entier. »

« Cette Croix Glorieuse doit être élevée pour la fin de la Sainte Année. Cette Sainte Année doit se prolonger jusqu'à l'élévation de la Croix Glorieuse. Ainsi se termine Mon Message, je vous ordonne de le remettre vous-même au Chef de l'Eglise, accompagnée d'un Supérieur. »

Notes :

- 1 comprenez bien ceci : *cf.* Matthieu 24, 43 ; Luc 12, 39
- 2 déluge : *cf.* Matthieu 24, 39 (Luc 17, 27)
- 3 iniquité : *cf.* Matthieu 24, 12
- 4 angoisse : *cf.* Luc 21, 25,26 ; (Marc 13, 24,25 ; Matthieu 24, 29)
- 5 tribulation : *cf.* Matthieu 24, 21 ; Marc 13, 19
- 6 génération : *cf.* Matthieu 24, 34 ; Marc 13, 31 ; Luc 21, 33
- 7 ne craignez rien : *cf.* Matthieu 10, 18 ; Luc 12, 4
(ne vous alarmez point : Matthieu 24, 6)
- 8 Signe du Fils de l'Homme : *cf.* Matthieu 24, 30
- 9 de l'Orient à l'Occident : *cf.* Matthieu 24, 27
- 10 en vérité je vous le dis : *cf.* Matthieu 24, 47 ; Jean 1, 51 etc...
- 11 m'a envoyé : *cf.* Luc 4, 18 (Jean 5, 36 etc...)
- 12 pour sauver : *cf.* Luc 5, 32 ; Luc 19, 10 ; Jean 12, 47 etc...

Déjà, l'année précédente, le 1^{er} mars 1974, Jésus avait dit à Madeleine :

« *Dites à l'Eglise qu'elle renouvelle son message de PAIX au monde entier, car l'heure est grave, Satan dirige le monde, il séduit les esprits, les rend capables de détruire l'humanité en quelques minutes....* »

En fait Sœur Jeanne d'Arc n'est jamais allée remettre ce message au "Chef de l'Eglise".
Mais le livret complet des apparitions de « Dozulé » a cependant été remis au Pape...
(cf. notre Bulletin : "Paix et Joie" n° 21, les 7 dernières lignes de la page 4)

En flanant :

1 « ne nous soumet pas »

Je pose récemment à Madeleine la question suivante : « Lorsque le Seigneur a dit le Notre Père avec vous, a-t-il bien prononcé ces mots "*Ne nous soumet pas à la tentation*" ? Immédiatement Madeleine me répond ! « *Sûrement pas ! Il a dit "Ne nous laisse pas succomber à la tentation"* ». Je ne suis pas surprise de cette réponse, car la traduction française "*ne nous soumet pas*" ne correspond pas au sens que l'Église a toujours reconnu à cette demande du Notre Père. Dieu ne soumet jamais personne à la tentation.

Alors, comme nous venons d'apprendre que le Saint Père a décidé une révision sérieuse des traductions liturgiques afin d'en rectifier les erreurs, nous ne cessons de nous émerveiller de cette rectification du Seigneur retenue par Madeleine le vendredi 5 octobre 1973 à 7h du soir, à la petite chapelle où ont eu lieu la plupart des apparitions (cette petite chapelle qui actuellement fait office de débarras).

Il nous est particulièrement agréable de constater que c'est également en 1973 que le Père Feuillet (Christologie paulinienne... page 214) écrivait : « *Pour le Notre Père, ainsi que le suggère la T.O.B. Nouveau Testament, il conviendrait de renoncer une fois pour toutes à "ne nous soumet pas à la tentation", formule qui heurte les fidèles...* »

C'est assez dire combien nous devons rendre grâce à Dieu pour la décision de Jean-Paul II d'exiger que les traductions liturgiques soient maintenant revues et corrigées (dans un délai de cinq ans).

2 Le présent Bulletin est daté du 13 octobre, en souvenir de « Fatima »

Ce 13 octobre est la date anniversaire de la dernière visite de la Vierge Marie à Fatima, le 13 octobre 1917. Ce jour-là, Marie manifesta elle-même qu'elle était bien cette Femme qui condense en sa personne tout le plan de Dieu : « *Je suis Notre Dame du Très saint Rosaire* », c'est-à-dire la Récapitulation des mystères du Rédempteur, depuis son Incarnation jusqu'au couronnement de sa Mère dans le ciel. Le Pape Jean-Paul II n'a pas craint de relier ces apparitions de Marie au texte même de l'Apocalypse : « *Selon le dessein divin, une Femme, ayant le soleil pour manteau (Apocalypse 12,1) est venue du Ciel sur cette terre, à la recherche des petits, les préférés du Père. Elle leur parle avec une voix et un cœur de mère...* » Voilà un langage bien différent de celui qu'on entend habituellement dans les églises de la chrétienté, où l'on parle des apparitions de Marie « sur la pointe des pieds » ! Mais c'est le langage du Pape !

3 Le prochain article du Père Jean†Marie

Nos lecteurs connaissent la qualité exceptionnelle des articles du Père Jean†Marie... Nous demandons à tous de prier Jésus et Marie pour lui, d'abord pour que son travail sacerdotal continue à porter beaucoup de fruit, et ensuite pour que le Seigneur lui ménage le temps nécessaire à la rédaction de l'article qu'il se propose de nous offrir pour le prochain "Paix et Joie" du mois de décembre 2001.

Bibliographie sur « Dozulé » :

(aux éditions F.X. de Guibert, 3, rue J. F. Gerbillon, 75006 Paris)

- **Les Cahiers de Madeleine 2^e édition (mars 1999)**
- **Abbé Victor L'Horset : Dozulé, récit inédit du premier témoin (1996)**
- **O. de Lannoy : Dozulé, un témoignage au service de la vérité (1994)**

Abonnement Bulletin Paix et Joie 30 francs pour 1 an, soit 4 numéros en 2001 Nom..... Adresse..... Ville.....Code postal..... Chèque à l'ordre de : Paix et Joie 14130 Le Breuil en Auge	Trimestriel : Paix et Joie Association loi 1901 14130 Le Breuil en Auge Directeur de la publication Odette de Lannoy Imprimé par nos soins
---	---